CIH BANK

La banque de demain dès aujourd'hui

Conditions standards applicables aux principales opérations bancaires

Mises à jour le 17 Février 2025, Conformément aux dispositions de la circulaire Bank Al-Maghrib N° 23/G/2006 du 04/12/2006

Particuliers et Professionnels

Crédit Immobilier et Hôtelier, Société anonyme au Capital Social de 3 149 728 300 DH. Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii 1er 1415/23 Août 1994.
Siège Social : 187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc. R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200588.
Tél. siège : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 Fax : (+212) 522 479 163. Centre de relation clients : 47 47

LISTE DES 22 SERVICES GRATUITS

1. Ouverture de comptes	5. Demande d'attestation du relevé d'identité bancaire	9. Retrait auprès du guichet automatique bancaire de l'établissement détenteur du compte	13. Etablissement et envoi du relevé de compte au client	17. Accès à la banque digitale	21. Rejet de chèque pour motif de vice de forme
2. Délivrance de chéquier	6. Versement en espèces, hors acquittement du montant du timbre fiscal	10. Emission de virement de compte à compte, entre particuliers au sein de la même banque	14. Consultation et édition du solde et de l'historique du compte à travers les guichets automatiques bancaires et/ou internet, hors frais de souscription de ces canaux de distribution	18. Recalcul du code PIN de la carte bancaire	22. Opposition sur perte ou vol de chèque
3. Délivrance du livret d'épargne	7. Retrait d'espèces auprès du guichet détenteur du compte à débiter, à l'exclusion des retraits chèque guichet pour les clients détenteurs d'un chéquier	11. Réception de virements nationaux	15. Changement des éléments d'identification du titulaire du compte	19. Opposition sur perte ou vol de la carte bancaire	
4. Domiciliation de salaire	8. Retrait d'espèces sur présentation d'un livret d'épargne auprès du guichet détenteur du compte à débiter	12. Réception de mises à disposition nationales, au sein du même établissement	16. Clôture de comptes	20. Remplacement de la carte bancaire défectueuse non encore utilisée par le détenteur	

LIBELLE	TARIF (HT)
I - SERVICES RELATIFS AUX COMPTES	
1 - Ouverture de compte	Gratuit
2 - Demande d'attestation du RIB	Gratuit
3 - Etablissement et envoi du relevé de compte au client	Gratuit
4 - Domiciliation de salaire	Gratuit
5 - Tenue de comptes hors offres spécifiques	
a - Compte chèques	45 DH / Trimestre
b - Compte courant Pro	60 DH / Trimestre
c - Compte MRE	30 DH / Trimestre
d - Compte sur carnets	Gratuit
e - Compte en dirhams convertibles	35 DH / Trimestre
f - Compte en devises	35 DH / Trimestre
6 - Changement des éléments d'identification du compte	Gratuit
7 - Changement d'agence*	
a - 1ère demande	Gratuit
b - À partir de la 2ème demande	Même ville : 200 DH Autre ville : 150 DH
8 - Délivrance de tableaux d'échelles d'intérêts	5 DH / Folio - Min.15 DH
9 - Extrait de compte en agence	10 DH / Extrait
10 - Dépassement sur compte	
a - Si dépassement < 100 DH	Gratuit
b - Si dépassement ≥ 100 DH*	150 DH
11 - Blocage de comptes	
a- Saisies arrêts, Saisies conservatoires, Avis à tiers détenteurs	500 DH
b - Règlement de succession	
- Solde du compte ≤ 5.000 DH	Gratuit
- Solde du compte > 5.000 DH	500 DH
12 - Clôture du compte	Gratuit
13 - Compte en déshérence*	600 DH
II - SERVICES RELATIFS AUX MOUVEMENTS DE FONDS	
A - VERSEMENTS	
- Versement en espèces	Gratuit

LIBELLE	TARIF (HT)
B - RETRAITS	
1 - Par chèque normal	Gratuit
2 - Par chèque guichet*	25 DH
3 - Retrait d'espèces sur un compte d'épargne	Gratuit
C - VIREMENTS	
1 - En faveur d'un client CIH BANK	Gratuit
2 - Virement vers confrère	
- En agence	20 DH
- CIH ONLINE / MOBILE	10 DH
3 - Virement instantané	
- En agence	30 DH
- CIH ONLINE / MOBILE	15 DH
4 - Virement RTGS/SRBM*	100 DH
5 - Virement reçu	Gratuit
D - Mises à disposition	
1 - Mise à disposition reçue	Gratuit
2 - Mise à disposition émise *	< 5.000 DH : 30 DH Entre 5.000 et 10.000 DH : 50 DH > 10.000 DH : 0,5% max 200 DH
III - SERVICES RELATIFS AUX CHEQUES	
1 - Délivrance d'un carnet de chèques	Gratuit
2 - Encaissement simple sur le Maroc	10 DH / Chèque
3 - Encaissement avec crédit différé ou crédit immédiat	8 DH / Chèque
4 - Retour de chèques impayés*	25 DH / Chèque
5 - Rejet de chèques pour absence ou insuffisance de provision*	150 DH / Chèque
6 - Protestation de chèques retournés impayés	500 DH / Chèque
7 - Annulation d'opposition au paiement de chèques	25 DH / Chèque
8 - Certification de chèques*	30 DH / Chèque
9 - Annulation de chèques certifiés	25 DH / Chèque
10- Régularisation incident de paiement	50 DH

* Tarifs applicables à partir du 17 Avril 2025

** Les mainlevées sont délivrées dans un délai maximum de 30 jours ouvrables à partir de la date de remboursement total de la créance.

Ce document, qui ne peut se substituer aux textes législatifs et réglementaires applicables en la matière, indique la tarification non exhaustive de nos principaux produits, services et opérations bancaires en vigueur applicable à partir du 1er Avril 2016 destinés à la Clientèle des Particuliers et des Professionnels.Ces tarifs peuvent toutefois évoluer et nécessiter certaines modifications substantielles. Dans ce cas, et pour toute précision complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à votre Conseiller en agence, ou à visiter notre site www.cihbank.ma.

CIH BANK

La banque de demain dès aujourd'hui

Conditions standards applicables aux principales opérations bancaires

Mises à jour le 17 Février 2025, Conformément aux dispositions de la circulaire Bank Al-Maghrib N° 23/G/2006 du 04/12/2006

Particuliers et Professionnels

Crédit Immobilier et Hôtelier, Société anonyme au Capital Social de 3 149 728 300 DH. Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii 1er 1415/23 Août 1994.
Siège Social : 187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc. R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200588.
Tél. siège : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 Fax : (+212) 522 479 163. Centre de relation clients : 47 47

LIBELLE	TARIF (HT)
IV - SERVICES RELATIFS AUX EFFETS	
1 - Remise à l'encaissement sur le Maroc	15 DH / Effet
2 - Envoi à l'acceptation	10 DH / Effet
3 - Demande d'avis de sort	10 DH / Effet
4 - Retour d'effets impayés*	25 DH / Effet
5 - Paiement d'effets domiciliés	10 DH / Effet
6 - Opposition au paiement	50 DH / Effet, Max. 200 DH
7 - Confirmation ou changement de domiciliation	15 DH / Effet
8 - Prorogation de l'échéance	20 DH / Effet
9 - Rejet d'effets pour absence ou insuffisance de provision	30 DH / Effet
V - OPERATIONS SUR DOSSIERS DE CREDIT	
A - FRAIS D'ÉTUDE DE DOSSIERS : CRÉDIT À LA CONSOMMATION	
1 - Avance Express	
a - Frais de mise en place / Renouvellement	
- Montant ≤ 15.000 DH	200 DH
- Montant entre 15.001 et 30.000 DH	300 DH
- Montant entre 30.001 et 50.000 DH	500 DH
b - Dépassement dans la limite du plafond de l'Avance Express	Gratuit
2 - CREDILIBRE	
- Montant ≤ 50.000 DH	300 DH
- Montant > 50.000 DH	500 DH
3 - CREDIT ELAN Sup, ELAN Sup plus, SALAF AFAQ	
- Montant ≤ 50.000 DH	300 DH
- Montant > 50.000 DH	500 DH
B - FRAIS DE DOSSIER : CRÉDIT AU LOGEMENT	
1- Crédits non conventionnés	Montant ≤ 400 000 DH : Gratuit Montant > 400 000 DH : 0,1% (Max 1 700 DH)
2 - Crédits subventionnés et/ou adossés à un fonds de garantie	
- Fogarim, Fogaloge, Imtilak, HBM	Gratuit
C - FINANCEMENTS	
1 - Crédits de fonctionnement	
a - Frais de Mise en place / renouvellement (AVANCE PROS)	
- Montant ≤ 30.000 DH	300 DH
- Montant entre 30.001 DH et 50.000 DH	1.000 DH
b - Frais d'information sur incident de remboursement	10 DH
c- TAMWIL AL MIHANI	1% Min 500 DH – Max 1500 DH
2 - Crédits d'investissements	
a - ISTIQRAR PRO (Local Professionnel)	5‰ Min. 2.500DH - Max. 6.000DH
b - Fond de Commerce PRO	5‰ Min. 2.500DH - Max. 6.000DH
c - TAJHIZ PRO (Aménagement et équipement)	5‰ Min. 2.000DH - Max. 6.000DH
d- TAMWIL AL MIHANI	1% Min 500 DH – Max 1500 DH

LIBELLE	TARIF (HT)
D - AUTRES FRAIS	
1 - Frais de remboursement anticipé	1 Mois d'intérêts
2 - Frais d'acte libératoire ou mainlevée**	500 DH
3 - Frais duplicata de mainlevée	600 DH
4 - Attestations	
a - Attestation de crédit	120 DH
b - Attestation de crédit IGR	60 DH
c - Autres attestations	100 DH
5- Demande de décompte	100 DH
6 - Frais d'information sur incident de remboursement	10 DH
7 - Frais d'expertise	
a - Interne	1.000 DH
b - Externe	à l'identique
8 - Commission de déblocage	500 DH
9 - Commission d'engagement (crédits d'investissement)	1% l'an sur le montant non utilisé
10 - Actes juridiques: plan d'apurement,consolidation de prêt	1.000 DH
11 - Modification des conditions de prêt donnant lieu à un avenant*	500 DH
VI - MONETIQUE	
A - DÉLIVRANCE DE CARTES BANCAIRES	
1 - GO	85 DH / an
2 - GOLD	400 DH / an
3 - PLATINUM	700 DH / an
4 - SAYIDATI (Hors Club SAYIDATI)	181,82 DH / an
5 - VISA CLASSIC	185 DH / an
6 - SAPHYR en DHS CONVERTIBLES	380 DH / an
7 - SAPHYR DEVISES	400 DH / an
8 - VISA PREMIER	400 DH / an
9 - VISA PLATINUM PRO	700 DH / an
10 - BINATNA	100 DH / 2 ans
11 - E-SHOPPING	60 DH / an
12 - Al Moussafir	300 DH / 2 ans
13 - World	1000 DH / an
14 - World Elite	3000 DH / an
15 - Depovite	100 DH / an
B - CARTES BANCAIRES DÉLIVRÉES DANS LE CADRE DES OFFRES SPÉCIALES	
1 - CODE 30	Gratuit
2 - SAYIDATI	Gratuit
3 - SAYIDATI PRO	Gratuit
4 - DUO	200 DH / an
5 - VISA CLASSIC Fonctionnaires	Gratuit
6 - CODE 18	Gratuit
7 - GO (Sphère privée PRO)	Gratuit
8 - CODE 60	Gratuit

* Tarifs applicables à partir du 17 Avril 2025
** Les mainlevées sont délivrées dans un délai maximum de 30 jours ouvrables à partir de la date de remboursement total de la créance.

Ce document, qui ne peut se substituer aux textes législatifs et réglementaires applicables en la matière, indique la tarification non exhaustive de nos principaux produits, services et opérations bancaires en vigueur applicable à partir du 1er Avril 2016 destinés à la Clientèle des Particuliers et des Professionnels.Ces tarifs peuvent toutefois évoluer et nécessiter certaines modifications substantielles. Dans ce cas, et pour toute précision complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à votre Conseiller en agence, ou à visiter notre site www.cihbank.ma.

CIH BANK

La banque de demain dès aujourd'hui

Conditions standards applicables aux principales opérations bancaires

Mises à jour le 17 Février 2025, Conformément aux dispositions de la circulaire Bank Al-Maghrib N° 23/G/2006 du 04/12/2006

Particuliers et Professionnels

Crédit Immobilier et Hôtelier, Société anonyme au Capital Social de 3 149 728 300 DH. Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii 1er 1415/23 Août 1994.
Siège Social : 187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc. R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200588.
Tél. siège : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 Fax : (+212) 522 479 163. Centre de relation clients : 47 47

LIBELLE	TARIF (HT)
C - OPÉRATIONS SUR CARTES	
1 - Retrait d'espèce	
a - auprès d 'un guichet automatique CIH Bank	Gratuit
b - auprès d'un guichet automatique confrère	6 DH
c - auprès d'un guichet automatique à l'étranger*	Montant ≤ 2.000 DH : 3,5 $ Montant > 2.000 DH : 4 $
2 - Paiement par carte à l'étranger	Gratuit
3 - Frais de remplacement de carte déjà utilisée par le détenteur	25 DH
4 - Activation de la dotation Office des changes	50 DH TTC / an
5 - Opposition sur perte ou vol de la carte bancaire (Pour les professionnels)	100 DH
VII - SERVICES DIVERS	
1 - Avis de prélèvement ou ordre de virement permanent	10 DH / Avis ou Ordre
2 - Opposition sur prélèvement	25 DH
3 - Contestation sur prélèvement	25 DH
4 - Rejet de prélèvement	30 DH
5 - Délivrance d'attestations bancaires	
a - Attestation de solde	50 DH
b - Attestation de capacité financière	150 DH
c - Autres attestations	60 DH
6 - Délivrance de duplicatas ou de photocopies de documents	
a - Relevé, chèque ou avis	
- Durée ≤ 12 mois	15 DH / Folio
- Durée > 12 mois	25 DH / Folio
b - Autres documents	
- Durée ≤ 1 an	15 DH / Folio
- Durée > 1 an	35 DH / Folio
7 - Location de coffre-fort	
a - Petit	500 DH / an
b - Moyen	750 DH / an
c - Grand	1.000 DH / an
d - Très grand	3.000 DH / an
e - Frais de remplacement de clé	3.000 DH
VIII - PACKAGES	
1 - Pack INTILAK	16 DH / Mois
2 - Pack IMTYAZ	à partir de 30 DH / Mois
3 - Pack RAHA	à partir de 35 DH / Mois
4 - Pack MOWADAF	à partir de 35 DH / Mois
5 - Pack DIYAFA	45,27 DH / Mois
6 - Pack ASSASS PRO	Gratuit
7 - Pack RAHA PRO	
VISA PREMIER	70 DH / Mois
VISA PLATINUM	90 DH / Mois
8 - Pack CIH Santé Pro	65 DH / Mois
IX - OPERATIONS DE TITRES ET BOURSE	

LIBELLE	TARIF (HT)
1 - Achat et vente de titres cotés	
a - Collecte d'ordre	0,10% du montant de l'ordre
b - Règlement / Livraison de titres	0,20% du montant à régler ou à recevoir
c - Titres de créances négociables	0,10% du montant de l'ordre (Max.1.000 DH)
2 - Achat et vente de titres non cotés	
a - Achat / Vente Ferme	0,40% du montant Max. 1.000 DH
b - Achat / Vente Temporaire	
- Si montant ≤ 10.000.000 DH	50 DH
- Si montant > 10.000.000 DH	150 DH
3 - Droits de garde de titres	
a - Actions	de 0,075% à 0,30% en fonction du portefeuille, Min. 50 DH
b - TCN, Certificats d'investissement, Obligations et Bons de trésor	de 0,04% à 0,30% en fonction du portefeuille, Min. 50 DH
c - Parts d'OPCVM dont le CIH est dépositaire	Gratuit
4 - Opérations sur titres	
a - Détachement de coupons domiciliés	Gratuit
b - Détachement de coupons non domiciliés	2%
c - Détachement de coupons dividendes	2%
d - Remboursement	0,4%
e - Souscription	0,3% (Min. 20 DH)
f - Intermédiation CIH/OPV	0,2%
g - Echange	0,2% (Min. 10 DH)
h - Transfert des titres	0,2%
5 - Opérations diverses	
a - Relevé trimestriel du compte titres	Gratuit
b - Relevé supplémentaire du compte titres	10 DH / Relevé
c - Attestation de propriété	
- Pour compagnie d'assurance	50 DH
- Pour autres clients	50 DH
X - OPERATIONS A L'INTERNATIONAL	
A - OPERATIONS DE CHANGE ET DE TRANSFERT SIMPLE	
1 - Achat et vente de devises billets de banque	Différence de cours
2 - Versement ou retrait de billets de banques sur comptes en devises	1‰, Min. 10 DH
3 - Vente TC ou LC	1‰ du montant TC ou LC, Min. 10 DH
4 - Négociation TC ou LC	
a - Contre Billets de banque Dirhams	10 DH de frais / TC ou LC
b - Pour crédit de compte en DH, DH convertibles ou en devises	1‰, Min. 10 DH
5 - Transfert simple en devises	
a - Transferts à l'étranger	
• Transfert Etudiant à l'étranger:	

* Tarifs applicables à partir du 17 Avril 2025
** Les mainlevées sont délivrées dans un délai maximum de 30 jours ouvrables à partir de la date de remboursement total de la créance.

Ce document, qui ne peut se substituer aux textes législatifs et réglementaires applicables en la matière, indique la tarification non exhaustive de nos principaux produits, services et opérations bancaires en vigueur applicable à partir du 1er Avril 2016 destinés à la Clientèle des Particuliers et des Professionnels.Ces tarifs peuvent toutefois évoluer et nécessiter certaines modifications substantielles. Dans ce cas, et pour toute précision complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à votre Conseiller en agence, ou à visiter notre site www.cihbank.ma.

CIH BANK

La banque de demain dès aujourd'hui

Conditions standards applicables aux principales opérations bancaires

Mises à jour le 17 Février 2025, Conformément aux dispositions de la circulaire Bank Al-Maghrib N° 23/G/2006 du 04/12/2006

Particuliers et Professionnels

Crédit Immobilier et Hôtelier, Société anonyme au Capital Social de 3 149 728 300 DH. Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii 1er 1415/23 Août 1994.
Siège Social : 187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc. R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200588.
Tél. siège : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 Fax : (+212) 522 479 163. Centre de relation clients : 47 47

LIBELLE	TARIF (HT)
- Commission de transfert	200 DH
- Frais de souscription / renouvellement	250 DH / an
• Transfert commercial à l'étranger	
- Commission de transfert	1,5‰ min 100 DH
- Frais Swift	200 DH
b - Rapatriements de l'étranger	1,25‰ min 150 DH
6 - Virement	
a - Emis par débit de compte en devises ou en dirhams convertibles	1,25‰, Min. 100 DH + Frais de message SWIFT + PDL
b - Recu pour crédit de compte en devises ou en dirhams convertibles	1,25‰, Min. 100 DH + PDL
B - DOMICILIATION DES TITRES ET PRESENTATION DE DOSSIERS A L'OFFICE DES CHANGES	
1 - Domiciliation des titres d'importation	
a - Domiciliation des engagements d'importation	120 DH / Titre
b - Licence d'importation ou DPI	
- Prédomiciliation	20 DH / Titre
- Domiciliation	120 DH / Titre
- Modification	20 DH / Modification
2 - Présentation du dossier à l'Office des Changes	200 DH / Dossier
C - SERVICES RELATIFS AUX ENCAISSEMENTS SIMPLES (IMPORT ET EXPORT)	
1 - Encaissements Simples d'effets et de chèques à l'export	
a - Remise à l'encaissement	100 DH / Chèque ou effet
b - Chèques et effets payés	1°/°° Min. 100 DH
c - Chèques et effets retournés impayés	150 DH / Chèque ou effet
2 - Encaissements Simples d'effets et de chèques à l'import	
a - Commission d'encaissement	2°/°° Min. 250 DH
b - Effets retournés impayés	1,5°/°° Min. 500 DH - Max. 1.000 DH (à la charge du Correspondant)
D - SERVICES RELATIFS AUX REMISES DOCUMENTAIRES	
1 - Encaissements de remises documentaires à l'export	
a - Commission documentaire	
- à vue	1°/°° Min. 100 DH
- pour acceptation	1,5°/°° Min. 150 DH
b - Commission d'encaissement	1°/°° Min. 100 DH
c - Remise retournée impayée	1,5°/°° Min. 150 DH
d - Demande de sort	50 DH / Demande
2 - Encaissements de remises documentaires à l'import	
a - Commission documentaire	
- à vue	1°/°° Min. 250 DH
- pour acceptation	1,5°/°° Min. 250 DH
b - Commission d'encaissement	2°/°° Min. 250 DH

LIBELLE	TARIF (HT)
c - Remise retournée impayée	1,5°/°° Min. 500 DH - Max. 1.000 DH (à la charge du Correspondant)
E - SERVICES RELATIFS AUX CREDITS DOCUMENTAIRES	
1 - Crédits Documentaires à l'export	
1-1 - Notification de l'ouverture	1,25 °/°° Min. 100 DH
1-2 - Confirmation (Pays à risque normal)	2% l'an Min. 200 DH (2 mois de perception minimum)
1-3 - Accréditif transférable	1,25°/°° flat Min. 200 DH
1-4 - Modification	
a - Ayant pour objet l'augmentation du montant	
- Notification de l'ouverture	1,25°/°° flat Min. 200 DH
- Confirmation (pays à risque normal)	2% l'an Min. 100 DH
- Accréditif transférable	1,25°/°° flat Min. 200 DH
b - Ayant pour objet la prorogation de la durée	
- Confirmation (pays à risque normal)	2% l'an Min. 200 DH
c - Portant sur d'autres éléments du crédit documentaire	200 DH / Modification
1-5 - A la réalisation	
a - Levée de documents	1,5°/°° sur le montant utilisé Min. 200 DH
b - Acceptation	2% l'an sur l'usance Min. 200 DH (2 mois de perception minimum)
c - Paiement	1°/°° Min. 100 DH
2 - Crédits Documentaires à l'import	
2-1- Ouverture	
a - 1er Mois	2,5°/°° Min. 300 DH
b - Mois suivants	1,25°/°° Min. 300 DH
2-2 - Irrévocabilité	2,5°/°° Min. 200 DH
2-3 - Modification	
a - Ayant pour objet l'augmentation du montant	
- Ouverture	2,50°/°° le 1er mois, 1,25°/°° les mois suivants Min. 300 DH
- Irrévocabilité	2,5°/°° Min. 200 DH
b - Ayant pour objet la prorogation de la durée	2,50°/°° le 1er mois, 1,25°/°° les mois suivants Min. 300 DH
c - Portant sur d'autres éléments du crédit documentaire	200 DH / Modification
2-4 - A la réalisation	
a - Levée de documents	1,5°/°° sur le montant utilisé Min. 200 DH

* Tarifs applicables à partir du 17 Avril 2025
** Les mainlevées sont délivrées dans un délai maximum de 30 jours ouvrables à partir de la date de remboursement total de la créance.

Ce document, qui ne peut se substituer aux textes législatifs et réglementaires applicables en la matière, indique la tarification non exhaustive de nos principaux produits, services et opérations bancaires en vigueur applicable à partir du 1er Avril 2016 destinés à la Clientèle des Particuliers et des Professionnels.Ces tarifs peuvent toutefois évoluer et nécessiter certaines modifications substantielles. Dans ce cas, et pour toute précision complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à votre Conseiller en agence, ou à visiter notre site www.cihbank.ma.

Conditions standards applicables aux principales opérations bancaires

Mises à jour le 17 Février 2025, Conformément aux dispositions de la circulaire Bank Al-Maghrib N° 23/G/2006 du 04/12/2006

Particuliers et Professionnels

Crédit Immobilier et Hôtelier, Société anonyme au Capital Social de 3 149 728 300 DH. Agrément N° 2348-94 du 14 Rabii 1er 1415/23 Août 1994.
Siège Social : 187, Avenue Hassan II - 20019 - Casablanca Maroc. R.C. : Casablanca N° 203 - C.N.S.S N° 1027805 - ID Fiscal N° 01084033 - Patente N° 34200588.
Tél. siège : (+212) 522 479 000 / (+212) 522 479 111 Fax : (+212) 522 479 163. Centre de relation clients : 47 47

LIBELLE	TARIF (HT)
b - Acceptation	2% l'an Min. 200 DH (2 mois de perception minimum)
c - Paiement	1°/°° Min. 200 DH
2-5 - Lettres de garantie pour absence de documents d'expédition	2% l'an Min. 200 DH
F - FRAIS DIVERS	
1 - Frais de dossier	
a - Dossiers classiques	50 DH
b - Transferts des Dividendes	250 DH
c - Enregistrement d'investissement	250 DH
d - Intervention auprès de l'Office des Changes ou Régularisation de l'enregistrement de l'investissement	Min. 500 DH - Max. 2.000 DH
2 - Frais de port de lettre	35 DH
XI - LES DATES DE VALEUR MAXIMALES APPLIQUEES AUX PRINCIPALES OPERATIONS	
A - ESPÈCES	
- Retraits	J
- Versements	J
B - CHEQUES	
- Même agence	J
- Autres agences	J+2
- Confrères	J+2
- Sur l'étranger	
- Chèque SBF	J à partir de la date de disponibilité des fonds
- Chèque normal	J à partir de la date de disponibilité des fonds
C - EFFETS NORMALISES (LCN)	
- Effets à vue	
- Même banque	J+2
- Confrères	J+2
- Effets à échéance	
- Même agence	E+1
- Autres agences	E+2
- Confrères	E+2

Nous mettons à votre disposition plusieurs canaux officiels de réclamation

- Centre relation client au **4747**
- L'application **CIH MOBILE**
- Notre **réseau d'agence**

* Tarifs applicables à partir du 17 Avril 2025
** Les mainlevées sont délivrées dans un délai maximum de 30 jours ouvrables à partir de la date de remboursement total de la créance.

Ce document, qui ne peut se substituer aux textes législatifs et réglementaires applicables en la matière, indique la tarification non exhaustive de nos principaux produits, services et opérations bancaires en vigueur applicable à partir du 1er Avril 2016 destinés à la Clientèle des Particuliers et des Professionnels.Ces tarifs peuvent toutefois évoluer et nécessiter certaines modifications substantielles. Dans ce cas, et pour toute précision complémentaire, n'hésitez pas à vous adresser à votre Conseiller en agence, ou à visiter notre site www.cihbank.ma.